M (L A)
FRC 2. 13839
Case FRC 18783

ORDRE, MARCHE, ET DÊTAIL EXACT DES CÉRÉMONIES

QUI AURONT LIEU

LES CINQ JOURS COMPLÉMENTAIRES

ET LE PREMIER VENDEMIAIRE

AU CHAMP-DE-MARS,

Pour la Fête de la *Fondation de la République*; Foire où seront exposés les Objets les plus rares et les plus précieux de nos Manufactures. — Description de tous les *Jeux Gymniques* qui s'y feront, tels que *Joute sur l'eau*, *Lutte*, *Courses à Pied*, *et à Cheval*, *Courses de Chars*. — Masses de feu sur les Tours, les Dômes et les Télégraphes. — Explosion de six cens Fusées volantes. — Enlevement d'un *Ballon* manœuvré sous corde par des Physiciens, qui incendieront un *Batis*, représentant une Fortification et une Rédoute. — Tableau *des Prix* distribués aux Vainqueurs dans les JEUX par le Ministre de l'intérieur. — Danses, Illuminations.

Hymnes qui seront chantés.

PRÉLIMINAIRES DE LA FÊTE.

I. LA *Fête de la fondation de la République*, fixée au 1.er Vendémiaire an 7, sera précédée pendant les *cinq jours complémentaires* de l'an 6, d'une exposition publique des produits de l'industrie nationale.

Cette exposition aura lieu dans le Champ-de Mars.

On aura préparé à cet effet, à la suite de l'amphithéâtre du milieu du Champ-de Mars, une enceinte carrée, décoree de portiques, sous

THE NEWBERRY LIBRARY

lesquels seront déposés les objets les plus précieux des fabriques et manufactures françaises.

Un Catalogue imprimé apprendra le nom de chaque manufacture, fabrique ou industrie dont les produits ont été admis à l'exposition, le département et la commune où elle est située, le prix de l'objet exposé.

L'ouverture solennelle de cette exposition sera faite le matin du premier jour complémentaire, par le Ministre de l'intérieur, précédé du Bureau central et du Jury dont il sera parlé ci-après.

Tous les soirs les portiques seront illuminés.

Au milieu de l'enceinte occupée par l'exposition, un orchestre nombreux exécutera, chaque soir, pendant une heure, les plus belles symphonies de nos compositeurs actuels.

Le quatrième jour, à quatre heures de l'après-midi, le Jury choisi par le gouvernement parmi les meilleurs manufacturiers et savans dans les arts industriels, se rassemblera au Champ-de-Mars, parcourra les portiques, visitera les objets exposés. Il désignera ceux qui lui paroîtront les plus dignes d'être honorablement cités comme des modèles de l'industrie française.

Ces objets seront séparés des autres, et exposés le jour suivant dans un *Temple à l'Industrie*, élevé au milieu de l'enceinte, et ouvert de tous côtés.

I I. Le cinquième jour complémentaire, veille de la Fête, à huit heures du soir, une salve d'artillerie se fera entendre près le palais directorial, et sera répétée dans les environs de Paris.

A neuf heures on entendra une seconde salve d'artillerie.

Au même instant, six cents fusées volantes partiront à-la-fois de la place construite sur le grand éperon du Pont-Neuf.

A ce signal, de grosses masses de feu paroîtront sur les tours, sur les dômes les plus élevés et sur les télégraphes.

JOURNÉE DU Ier VENDÉMIAIRE.

I. A six heures du matin, une salve d'artillerie appellera le Peuple au Champ-de-Mars.

Le Cirque sera divisé en deux parties égales.

La partie méridionale sera consacrée aux Cérémonies et aux Courses qui s'exécuteront l'après-midi; l'autre partie aux Jeux du matin.

La ligne de séparation sera formée par des trophées et des figures emblématiques.

Au milieu de la partie septentrionale du Champ-de-Mars, deux énormes figures représenteront le *despotisme* et le *fanatisme*.

Au milieu de la partie méridionale, sera figuré un *vaisseau anglais*.

JEUX DE LA MATINÉE DU 1.er VENDÉMIAIRE.

I I. 1°. Dans une JOUTE sur l'eau, au bas du Champ-de-Mars, les Marins vêtus en blanc développeront leur adresse. Elle commencera à huit heures.

Les bateaux seront ornés de drapeaux tricolors.

Les quatre plus anciens Marins seront les juges de la JOUTE.

2°. La LUTTE succédera.

Ce jeu s'exécutera dans une portion de la moitié septentrionale du Cirque.

Les Lutteurs seront divisés en deux bandes ; l'une distinguée par des couleurs bleues, l'autre par des couleurs rouges.

A un signal, les deux partis s'avanceront l'un vers l'autre. Chacun des concurrens cherchera à renverser, à force de bras, l'adversaire que le hasard aura placé devant lui.

Celui qui tombera sera obligé à l'instant de donner au vainqueur les rubans qui distinguoient le parti dans lequel il combattoit, et une carte qui contiendra son nom.

Des appariteurs nombreux, répandus parmi les combattans, veilleront à ce que cette loi de la lutte soit ponctuellement exécutée.

Le Bureau central sera juge de la Lutte ; il décernera les prix aux deux concurrens qui auront à montrer le plus de rubans et de cartes du parti opposé,

I I I. Après ces jeux, s'avanceront dans l'arène deux grands chars ornés de lauriers et de divers emblèmes de la souveraineté du Peuple.

Ces Chars porteront des groupes de citoyens, qui figureront le PEUPLE FRANCAIS. Tous auront des couronnes de chêne et de laurier.

L'un des Chars aura pour inscription,

Le Peuple français vainqueur au 14 Juillet.

L'autre Char,

Le Peuple français vainqueur au 10 Août.

Les Citoyens qui occuperont les deux Chars, descendront vers le milieu de l'arène, et, prenant des flambeaux allumés, mettront le feu aux figures du *despotisme* et du *fanatisme*.

Ils formeront ensuite des danses autour du bûcher qui aura consumé ces figures.

Des orchestres placés dans cette partie joueront des chants patriotiques et des airs pour les danses.

I V. A midi, des herauts, précédés de trompettes, appelleront à un banquet les vainqueurs dans la Joute et la lutte.

Une table aura été servie pour eux sous une tente. Ils s'y assiéront au milieu des juges des Jeux.

D'autres tables et des tentes seront préparées pour le Public dans les allées latérales du Cirque.

Les restaurateurs ne pourront rien vendre au-dessus du prix convenu précédemment entre eux et le Bureau central. Ce prix sera affiché sur la tente dans laquelle ils étaleront.

CÉRÉMONIES ET JEUX DE L'APRÈS-MIDI.

V. A deux heures après-midi, une salve d'artillerie annoncera la seconde partie de la Fête.

Des hérauts, précédés de trompettes, parcourront le Cirque, en invitant leurs concitoyens à se placer sur le talus de la partie méridionale.

Des orchestres distribués sur les talus exécuteront, pendant ce temps, des airs patriotiques

V I. Le Directoire et le Cortège des Autorités, Administrations, etc. qui auront été convoquées, iront se placer sur l'amphithéâtre qui entoure l'autel de la patrie.

La marche se fera dans l'ordre accoutumé et prescrit dans les programmes précédens.

Immédiatement avant le Directoire et les Ministres, on portera un énorme faisceau sur lequel seront inscrits les noms de tous les départemens, et sur lequel on verra tracés les emblèmes des fleuves ou des montagnes qui ont donné leurs noms à ces départemens.

Des hommes vêtus des anciens habits des principaux peuples qui occupent les Gaules, porteront le Faisceau.

Avant eux marchera une bannière qui portera pour inscription :

La République les a tous réunis ;
Ce n'est plus qu'un même peuple.

A côté du Faisceau départemental, et sur une ligne parallèle, on portera un trophée formé des écussons des Républiques batave, cisalpine, ligurienne, helvétique, romaine, et soutenu par des figures emblématiques.

Au-devant de ce trophée, une bannière portera ces mots :

Que leur alliance avec le peuple français soit éternelle !

VII. A l'arrivée du Cortège, le Conservatoire exécutera un chant triomphal.

Le Faisceau et le trophée seront placés sur deux cippes près de l'autel de la patrie.

Ceux qui les auront portés se grouperont à l'entour.

Le Président du Directoire prononcera un discours qui sera suivi du CHANT DU 1.er VENDÉMIAIRE, paroles du Citoyen *Chénier*, musique du Citoyen *Martini*.

Le Ministre de l'intérieur annoncera ensuite que le Président du Directoire va proclamer les noms des citoyens qui, par des actions héroïques, par des découvertes utiles, ou par des succès dans les beaux-arts, ont bien mérité de la patrie.

Il remettra au Président les noms de ceux qui, durant l'année, ont exposé leur vie pour sauver celle de leurs concitoyens.

Une fanfare suivra cette proclamation, et des hérauts iront des deux côtés du Cirque la répéter au peuple.

Le Ministre de l'intérieur remettra encore la liste de ceux qui ont obtenu des brevets d'invention, et celle des manufactures dont les produits auront été distingués dans l'exposition des jours complémentaires.

Cette proclamation se fera dans la même forme que la précédente.

Des hérauts iront ensuite chercher le Président de l'Institut national des sciences et des arts, qui remettra entre les mains du Président du Directoire exécutif,

1°. La notice des ouvrages sur les sciences qui ont été distingués par la classe des sciences physiques et mathématiques pendant le cours de l'an 6;

2°. La notice des meilleurs livres élémentaires de morale qui ont été publiés dans l'année, au jugement de la Classe des sciences morales et politiques;

3°. Les noms des auteurs des meilleures tragédies ou comédies, et du meilleur opéra, qui ont paru depuis la révolution, suivant le jugement de la classe de littérature et des beaux-arts. Les noms des musiciens qui se distinguent dans leur art, suivront ceux des auteurs dramatiques.

La Classe de littérature et des beaux-arts aura également désigné, et le Président de l'Institut remettra aussi au Directoire les noms de ceux qui, dans les Ecoles de peinture, sculpture et architecture, ont obtenu les grands prix, et une notice des meilleurs tableaux, statues, dessins et estampes exposés dans le salon du Musée.

Toutes ces notices et ces noms seront proclamés par le Directoire, puis donnés aux hérauts, qui répéteront la proclamation autour du Cirque.

On distribuera au peuple des billets imprimés contenant ces notices.

On lui distribuera également les paroles des hymnes qui seront chantés à la Fête.

VIII. Une salve d'artillerie annoncera les JEUX.

Tous les concurrens dans les divers Jeux feront le tour du Cirque, précédés d'une musique militaire. Ceux qui auront été vainqueurs dans les Jeux du matin, auront une place dans cette marche.

Les prix seront portés sur un brancard orné de fleurs et de verdure.

Ces prix seront des objets précieux provenant des manufactures nationales et entretenues aux frais de la République.

Tous les concurrens dans les Jeux auront précédemment prouvé qu'ils jouissent, ou pourroient jouir, s'ils avoient l'âge prescrit, du droit de voter dans les assemblées politiques.

Les concurrens ne seront point admis dans l'arène vêtus du costume d'un état ou profession quelconque. Le costume des concurréns, dans chaque espèce de Courses, va être ci-après désigné.

Le Ministre de l'intérieur décernera les prix aux vainqueurs lorsque les Courses seront terminées.

1°. *Courses à pied.*

Tous les concurrens seront vêtus d'une veste et d'un pantalon de nankin ou de quelque étoffe blanche.

Les concurrens auront été précédemment divisés en divers pelotons de quinze hommes.

Chaque peloton s'élancera, l'un après l'autre, d'une barrière près des termes, vers le but placé devant l'autel de la patrie.

Les vainqueurs dans ces *Courses d'essai*, recevront une plume dont ils orneront leur chapeau; et redescendront, au bruit d'une musique militaire, vers la barrière du départ, pour fournir la *Course décisive*.

Les prix seront décernés aux trois concurrens qui arriveront les premiers au but.

Ils iront occuper, sur l'Amphitéâtre, les places destinées aux vainqueurs dans les Jeux.

2°. *Courses à cheval.*

Les concurrens devront être vêtus d'une veste *à l'écuyère*; ils auront un chapeau rond surmonté d'une plume, et qui sera attaché sous le menton par un ruban.

On leur donnera à chacun une ceinture de soie de couleur différente.

Tous les chevaux destinés à cette course auront été, dans les jours précédens, scrupuleusement examinés, et on n'aura admis que les chevaux nés en France.

Les concurrens partiront du milieu de l'arène, et, après en avoir fait deux fois le tour, reviendront au point du départ.

3°. *Courses de chars.*

Les concurrens devront être vêtus d'un habit français (espèce de

tunique courte, ouverte par le milieu et attachée par des ganses sur la poitrine). Ils auront un chapeau relevé par-devant, et surmonté d'une plume.

On leur donnera à chacun un manteau de couleur différente.

A un signal, les concurrens dans la Course des chars s'élanceront du milieu de l'arène vers l'autel de la patrie. Là ils se diviseront en deux bandes, qui, après avoir parcouru chacune un côté de l'arène en suivant diverses voies désignés par des jalons, reviendront par la grande allée en face de l'autel de la patrie, au point du départ.

4°. *Expérience aérostatique.*

Un Ballon de neuf à dix mètres de diamètre sera monté par deux aéronautes.

Manœuvré sous corde par quelques aérostiers, il fera le tour du Champ-de-Mars dans l'intérieur, à quarante ou quarante-cinq mètres de hauteur, de sorte qu'on pourra voir par-tout divers emblèmes patriotiques dont il sera décoré.

Au milieu du Champ-de-Mars, on aura préparé un bâtis représentant une Fortification et une Redoute. Les aéronautes portés dans la perpendiculaire de ce bâtis, y projetteront chacun un boulet d'une composition particulière, qui, sans feu ni mèche, s'allumera en arrivant; et le tout sera consumé.

Les aéronautes viendront ensuite descendre au pied de l'autel de la patrie.

IX. Trois coups de canon annonceront la fin des Jeux et le départ du Directoire et du Cortège pour la maison du Champ-de-Mars.

Les vainqueurs dans les Jeux auront place dans le Cortège.

X. Le soir tous les *Champs-Elysées*, et le chemin du milieu jusqu'à la barrière, seront illuminés.

Il y aura, en divers endroits, des orchestres pour les danses.

Arrêté le 9 fructidor, an 6 de la République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'intérieur,

FRANÇOIS (de Neufchâteau).

Tableau des prix destinés aux vainqueurs dans les Jeux gymniques, le jour de la Fondation de la République.

Pour la Joute, premier prix : un beau vase d'argent de 1,200 francs; deuxième prix : un autre vase d'argent, mais d'une forme différente, de 800 fr.

Pour la Lutte. Premier prix : comme celui de la *Joute*, 1,200 fr.; 2e prix, *idem* de 800 fr.

Pour la Course à pied, 1er prix : une Montre dans une bague, de 1,200 f.; 2e. prix, un fusil de 900 fr.; 3e. prix, un sabre de 600 f. *Pour la Course à cheval*, 1er prix, un Nécessaire d'armes de Versailles, 2,000 fr. 2e prix, un groupe en porcelaine de la manufacture de Sévres, 1,500 f. *Pour la Course des Chars*, 1er. prix : une belle Montre enrichie de diamans, 3,000 fr.; 2e. prix : une pendule, 2,000 fr.

ODE
A LA RÉPUBLIQUE.

AIR : *Allons, enfans de la patrie.*

FRANÇAIS ! quelle brillante aurore
Nous ouvre la Porte du jour !
Le plus beau soleil vient d'éclore,
Il éclaire un nouveau sejour; *bis.*
Une onde salutaire et pure
Sur le sol de la liberté
Découvre à notre œil enchanté
Le premier don de la nature.
Français! que nos accens s'elèvent jusqu'aux cieux,
Chantons chantons la liberté, c'est un present des dieux.

Républicains, cette journée
Pour jamais nous rend tous unis;
Aux yeux de la terre étonnée
Confondons nos vils ennemis : *bis.*
De nos tyrans bravons la rage;
Les Peuples de tout l'univers,
Comme nous briseront leurs fers,
Quand ils auront notre courage.
Français, etc.

Sur les débris du despotisme,
Au niveau de l'égalité,
Animés d'un brûlant civisme,
Cimentons la fraternité : *bis.*
Par un dévouement héroïque,
Sous les regards de l'Eternel,
Faisons le serment solemnel
De maintenir la République
Français, etc.

Nous devons tout à la patrie,
Elle veille sur nos destins;
Le ciel en nous donnant la vie,
Nous fit naître républicains. *bis.*
Soumis aux lois de la nature,
Aux vertus formons notre cœur;
Par nos talens, notre valeur,
Etonnons la race future.
Nos pères, nos amis sont morts dans les combats.
Vivons, vivons et grandissons pour venger leur trépas.

AIR : *Aussi-tôt que la lumière.*

Lorsqu'au gré de son caprice
Un tyran menoit l'Etat,
Pour soutenir l'injustice,
Il nous forçoit au combat.
Quand notre sang aux batailles
Avoit coulé pour des rois,
Seuls ils cueilloient à Versailles
Tout le fruit de nos exploits.

Après un long esclavage
L'homme a reconquis ses droits;
Et, maître de son courage,
S'il se bat, c'est pour ses lois :
S'il survit à la victoire,
Le laurier attend son front :
S'il meurt aux champs de la gloire,
Il revit au Panthéon.

D'une aussi haute espérance
Quand nos cœurs sont enivrés,
Que pourroient contre la France
Tous les tyrans conjurés !
Rions de qui s'intimide
Du retour de ses tyrans :
Le patriote intrépide
N'a pas peur des revenans.

Sortez d'une nuit profonde,
Peuples esclaves des rois :
La France aux deux bouts du monde
Vient de proclamer vos droits.
Brisez vos vieilles idoles,
Et leur culte détesté,
Et plantons sur les deux pôles
L'arbre de la liberté.

Même Air *que le précédent.*

Citoyens, troupe guerrière,
Soldats de l'égalité,
C'est la France toute entière
Qui défend la liberté.
Ah! si les soldats de Rome
Ont asservi l'univers,
Connoissant les droits de l'homme,
Pourrions-nous porter des fers!

Si le hasard de la guerre
venoit tromper nos efforts,
Anglais, songez bien à faire
Vos manœuvres sur des morts :
Car la France toute entière
N'offriroit à vos succès
Qu'un immense cimetière,
Couvert du peuple français.

De l'Imprimerie de GUILHEMAT, rue des Maçons-Sorbonne, N°. 411.